



**Docteur Sophie MONNIER**

Sophie Monnier est MCF-HDR en droit public à l'Université de Bourgogne. Depuis la rédaction de sa thèse intitulée « Les comités d'éthique et le droit, éléments d'analyse sur le système normatif de la bioéthique », elle mène des travaux de recherche dans le domaine de la santé. Ses travaux portent à la fois sur les institutions et sur le mode d'élaboration des normes. Elle étudie notamment l'articulation entre les normes éthiques, déontologiques et juridiques.

Par ailleurs, elle participe à plusieurs instances de réflexion éthique au niveau local et national en tant que membre du comité de protection des personnes (CPP Est I), du comité d'éthique d'expérimentation animale Grand Campus, du comité d'éthique de la recherche de l'Université de Bourgogne Franche-Comté, du comité d'éthique clinique du Centre régional de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc, du Conseil d'orientation de l'Espace de réflexion éthique Bourgogne Franche-Comté, du Conseil scientifique du Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne Franche-Comté et de l'Observatoire de l'éthique publique.